



FONDATION

UN AVENIR
ensemble

Le mérite en partage

RAPPORT ANNUEL
2024



LÉGENDE PHOTOS DE COUVERTURE

- De gauche à droite :
- **Andreas Perez-Ursulet**, parrainé depuis 2018 par **Jean Mino**, conseiller audiovisuel indépendant, chevalier de la Légion d'honneur
 - **Soraya Pivolos**, parrainée depuis 2021 par **Nora Barsali**, CEO et fondatrice de l'agence de communication News RSE et chevalier de l'ordre national du Mérite
 - **Maëlis Yones**, parrainée pendant 7 ans par **Stefania Parigi**, directrice de l'hébergement – groupe CDC Habitat, chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'ordre national du Mérite
 - **Yin Chan-Mony**, parrainé depuis 2022 par **Charles Thiounn**, cadre supérieur honoraire SNCF, chevalier de l'ordre national du Mérite

LA FONDATION UN AVENIR ENSEMBLE	4
L'édito du président	4
Mission et objectifs de la fondation	6
Les acteurs du dispositif de parrainage	7
LE PILOTAGE DE NOTRE MISSION	8
L'Assemblée des fondateurs	10
Les entreprises mécènes et institutions partenaires	11
Le bureau et le Conseil d'administration	12
L'équipe salariée	13
L'IMPLANTATION SUR LE TERRITOIRE NATIONAL	14
La répartition des parrainages	16
Le réseau des bénévoles décorés	17
ACTIONS ET RÉSULTATS	22
Les chiffres clés	24
À marquer d'une pierre blanche	26
PORTRAITS CROISÉS VIDÉO SUR LE PARRAINAGE	28
L'ESSENTIEL DES COMPTES 2024	32
Le mot du trésorier	34
Compte d'emploi des ressources	35
Bilan simplifié et compte de résultat	36
Extraits des annexes aux comptes	38
CE QUE PRÉSIDE LE GRAND CHANCELIER	40

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT



FONDATION

UN AVENIR
ensemble

Le mérite en partage



La Fondation Un Avenir Ensemble, reconnue d'utilité publique depuis 2009, que j'ai l'honneur de présider, ne cesse de s'adapter afin d'agir plus efficacement encore pour la mobilité sociale de notre pays.

Pour mieux servir les jeunes filleuls parrainés par des décorés de la Nation et des salariés d'entreprises mécènes, nous avons décidé de faire synchroniser notre exercice sur celui de l'année académique, du 1^{er} septembre au 31 août et non plus du 1^{er} janvier au 31 décembre.

C'est pourquoi ce rapport annuel que je partage avec vous couvre seulement la période du 1^{er} janvier au 31 août 2024.

En conséquence, dans quelques mois, vous aurez connaissance de l'activité de la Fondation Un Avenir Ensemble du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025.

Ce rapport annuel vous montre le dynamisme de la Fondation Un Avenir Ensemble, l'engagement de ses acteurs et quelques-uns des principaux événements qui concernent cette période.

Le parrainage des élèves boursiers, méritants et motivés, proposés par les proviseurs des lycées partenaires, de la Seconde jusqu'à leur insertion dans la vie professionnelle, est unique et doit être partagé, valorisé et étendu. Je compte personnellement sur vous pour rassembler autour des valeurs d'honneur et de mérite l'ensemble des acteurs soucieux de contribuer au bien commun et à l'avenir de notre pays : sociétés de décorés, chefs d'établissements et équipes pédagogiques, coordinateurs départementaux et référents académiques bénévoles, experts de l'éducation et de l'orientation, parrains et marraines bénévoles, entreprises partenaires et mécènes, donateurs particuliers.

Je vous remercie infiniment pour votre engagement au service de la réussite du millier de jeunes accompagné par la fondation : votre mobilisation est exemplaire et votre confiance nous honore. Ensemble, continuons de bâtir un avenir meilleur pour la jeunesse de notre pays et soyons unis pour la France de demain.

Avec toute ma reconnaissance et mes remerciements,

Général d'armée François Lecointre

Président de la Fondation Un Avenir Ensemble,
Grand chancelier de la Légion d'honneur,
Chancelier de l'ordre national du Mérite



Cour d'honneur de l'hôtel de Salm, palais de la Légion d'honneur

MISSION ET OBJECTIFS DE LA FONDATION



William Lowenstein
Parrain de Sandy
Officier de la Légion d'honneur

Sandy Afiuni
Parrainée depuis 2017
par William - Académie de Paris

Présidée par le **grand chancelier de la Légion d'honneur**, la Fondation Un Avenir Ensemble agit en faveur de la **mobilité sociale** en proposant aux décorés de la Nation et aux salariés d'entreprises mécènes de parrainer de jeunes boursiers méritants. Ils sont soutenus et accompagnés de la classe de Seconde jusqu'à leur insertion dans la vie professionnelle.

Reconnue d'utilité publique depuis 2009, la fondation mobilise sur l'ensemble du territoire métropolitain un important réseau de décorés de la Nation, de nombreux partenaires issus de l'entreprise, mais aussi un réseau privilégié d'acteurs de l'Éducation nationale. Une convention est signée avec cette dernière depuis 2008.

La fondation propose un dispositif de parrainage unique en France, reposant sur un soutien humain et socio-culturel, complété par une aide à l'orientation, à la formation et à l'insertion professionnelle, sans oublier un soutien financier attribué selon un principe de responsabilisation et d'autonomie.

Cette démarche encourage l'ouverture socio-culturelle des jeunes filleuls et contribue à leur donner les moyens d'exprimer leur plein potentiel afin de viser l'excellence.

Nos 3 objectifs fondamentaux



Dynamiser et faciliter la mobilité sociale

En permettant à de jeunes boursiers de bâtir un projet professionnel à la hauteur de leur potentiel.



Promouvoir la notion de mérite

Fondement des deux ordres nationaux (Légion d'honneur, ordre national du Mérite) et de la Médaille militaire.



Valoriser le potentiel humain et contribuer à la cohésion sociale

En tissant des liens de solidarité entre générations et classes sociales différentes.

LES ACTEURS DU DISPOSITIF DE PARRAINAGE

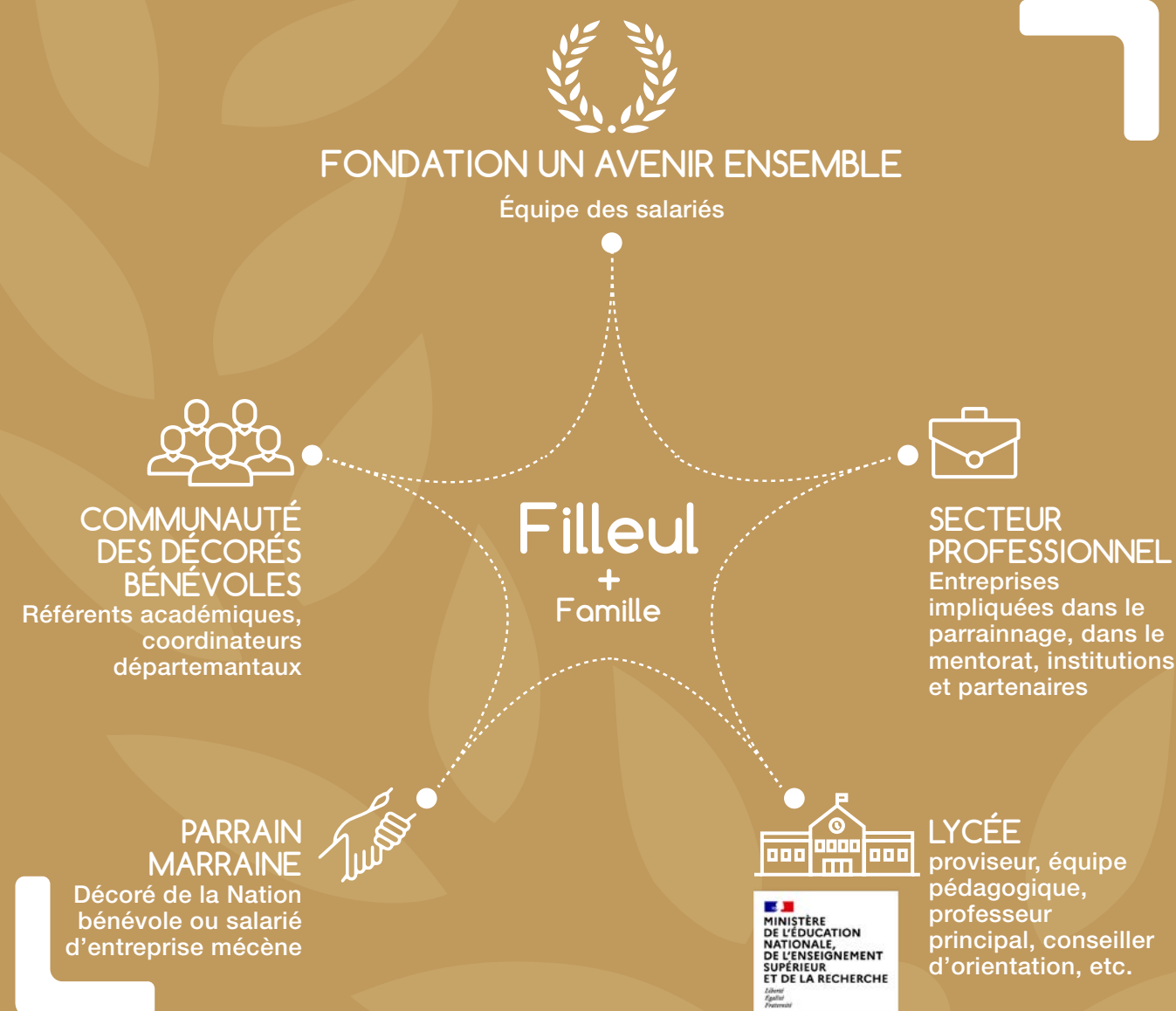
Le programme de la Fondation Un Avenir Ensemble se déploie dans **tous les lycées métropolitains** qui souhaitent proposer un candidat au parrainage parmi les élèves qu'ils scolarisent. **Les filleuls sont des lycéens en classe de seconde, boursiers** sur critères sociaux ou au mérite, et volontaire. Ils sont **présentés par le proviseur** après avis des équipes éducatives sur trois critères : **mérite, exemplarité de comportement et de travail.**

Plus de 1100 filleuls sont aujourd'hui accompagnés par la fondation grâce à la **convention de partenariat signée, depuis 2008, avec le ministère de l'Éducation nationale**, qui s'engage à faciliter la communication auprès des rectorats du dispositif de parrainage de la fondation. Le ministère met également à disposition

des éléments chiffrés permettant de cibler avec pertinence les territoires et établissements les plus appropriés à la mise en place de cet accompagnement.

La fondation développe et entretient d'étroites relations avec les **13 académies métropolitaines** et agit en partenariat avec **785 lycées** d'enseignement général, professionnel et agricole.

À la Fondation Un Avenir Ensemble, chacun œuvre à **garantir la réussite de la relation de parrainage et du parcours de formation, d'orientation et d'insertion professionnelle du filleul**, celui-ci étant au cœur du dispositif.





LE PILOTAGE
DE NOTRE
LMISSION

L'ASSEMBLÉE DES FONDATEURS

Regroupe des personnes morales ou physiques ayant participé à la création ou au développement de la fondation, soit par une contribution financière effective ou garantie, soit par une action de mécénat de compétence. Cette assemblée est présidée depuis 2006 par Monsieur Vincent Matteoli.



les fondateurs



LES ENTREPRISES MÉCÈNES ET INSTITUTIONS PARTENAIRES

La Fondation Un Avenir Ensemble tient à exprimer toute sa gratitude à l'ensemble de ses mécènes, entreprises et institutions partenaires, pour leur engagement constant à ses côtés.

Grâce à leur soutien – qu'il soit financier, sous forme de parrainage, de mentorat, en compétences ou en nature, – elle peut poursuivre, avec détermination et exigence, sa mission en faveur de l'égalité des chances.

Leur confiance renouvelée constitue un levier essentiel pour accompagner toujours plus de jeunes filleuls vers la réussite.



LE BUREAU ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La gouvernance de la fondation

Désigné par le Conseil d'administration, le bureau constitue l'organe exécutif de la fondation et comprend quatre membres, dont le Président du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration est constitué en trois collèges : le collège des fondateurs, le collège des membres de droit et le collège des personnes qualifiées.

LE BUREAU



PRÉSIDENT
Le général d'armée
François Lecointre
Président de la Fondation
Un Avenir Ensemble,
Grand chancelier de la Légion
d'honneur,
Chancelier de l'ordre national
du Mérite
(Membre de droit)



VICE-PRÉSIDENT
Jean-Claude Le Grand
CHRO - Directeur général
des relations humaines
du groupe L'Oréal
(Personnalité qualifiée)



TRÉSORIER
Jean-Pierre Letartre
Président Entreprises et
Cités, Groupe IRD,
Comité Grand Lille
(Personnalité qualifiée)



SECRÉTAIRE
Emmanuelle
Prada Bordenave
Membre honoraire du Conseil
d'État
(Personnalité qualifiée)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Cyrille Bolloré
Président directeur général
du groupe Viel & Cie
(Fondateur)



Patrick Combes
Président directeur général
du groupe Viel & Cie
(Fondateur)



Dominique Lefèbvre
Président de Crédit Agricole SA
(Fondateur)



Laurent Vallée
Secrétaire général du
groupe Carrefour
(Fondateur)



François Perret
Doyen honoraire de l'inspection
générale de l'Education
Nationale et président de
la mission laïque française.
Représentant du ministère de
l'Education Nationale.
(Membre de droit)



Emmanuel Delmotte
Doyen de l'inspection de
l'enseignement agricole
(Membre de droit)



Nicole Klein
Préfète honoraire de région
Représentante du ministère de
l'Intérieur
(Membre de droit)



Frank Bournois
Vice-président et doyen de
China Europe International
Business School (CEIBS)
(Personnalité qualifiée)

LES MEMBRES D'HONNEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Amiral Alain Coldefy
Président



José Miguel Real
Président

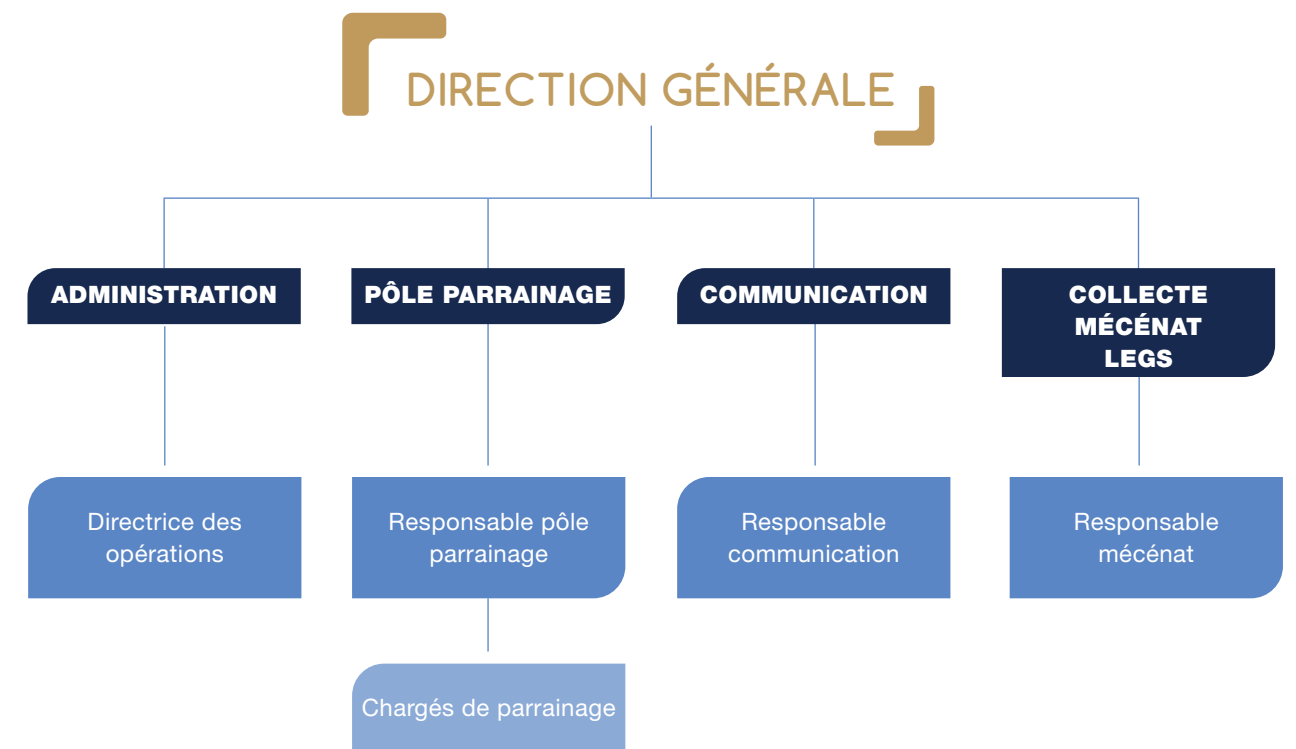


Patrick Sandevor
Président

L'ÉQUIPE SALARIÉE

La Fondation Un Avenir Ensemble est une fondation opérationnelle : elle accomplit elle-même les missions fixées par le Conseil d'administration.

La fondation met en place, anime, gère et développe les parrainages, organise les actions dédiées à l'orientation, à la formation et à l'insertion professionnelle, pilote le dispositif individualisé des aides financières aux filleuls et collecte les ressources nécessaires à son fonctionnement et à son action.

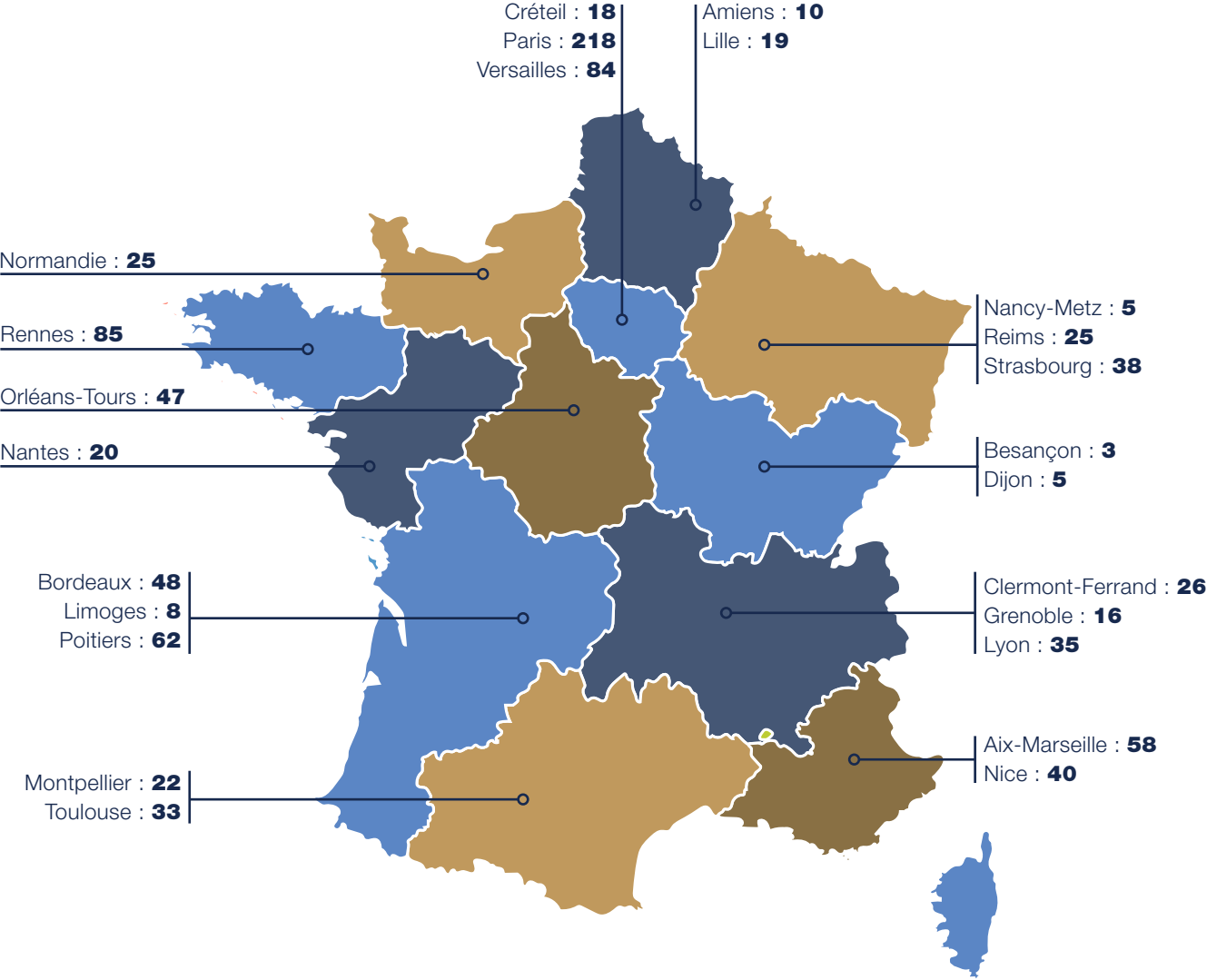




L'IMPLANTATION SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

LA RÉPARTITION DES PARRAINAGES

Filleuls en cours de scolarité
du 1^{er} janvier au 31 août 2024



LE RÉSEAU NATIONAL DES BÉNÉVOLES DÉCORÉS

(En date du 13 juin 2025)

La force du dispositif de parrainage de la Fondation Un Avenir Ensemble repose notamment sur la mobilisation d'un important réseau de référents académiques et de coordinateurs départementaux bénévoles. Tous décorés de la Nation, ils sont pleinement engagés dans la vie de la fondation et contribuent au développement constant des parrainages au sein de chaque territoire. Nous les remercions vivement de leurs contributions respectives tout au long de cette période 2024.

ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

Joëlle BIDOU
Michel MOTRÉ
Dominique TRUANT
Michèle VANDREPOTTE

Référente académique
Coordinateur (Bouches-du-Rhône)
Coordinatrice (Bouches-du-Rhône)
Coordinatrice (Vaucluse)

ACADÉMIE DE NICE

Martine LEFEBVRE HOUSSIN
Nelly DUCROS
Monique THONNAT
Bernard VEZINHET
Alain VINCENT

Référente académique
Coordinatrice (Var – Fréjus/Saint-Raphaël)
Coordinatrice (Alpes Maritimes)
Coordinateur (Var - Draguignan)
Coordinateur (Var - Toulon)

ACADÉMIE D'AMIENS

À pourvoir
Stéphane CAYET
Jean-Louis DRI

Référent académique
Coordinateur (Aisne)
Coordinateur (Oise)

ACADÉMIE DE LILLE

Joëlle BIDOU
Catherine DHERENT

Référente académique
Coordinatrice (Nord)

ACADÉMIE DE BESANÇON

Michèle HUGEL

Référente académique

ACADÉMIE DE DIJON

À pourvoir

référent académique



ACADÉMIE DE PARIS

Marie BONNET-JACQUI	Référente académique
Fabienne DEGORCE	Référente académique (IX ^e , XIII ^e et XIV ^e)
Jean-Claude DURAND	Référent académique (V ^e - Post-bac)
Danièle JOURDAIN-MENNINGER	Référente académique
Elisabeth ROURE	Référente académique (VII ^e , XV ^e et XVI ^e)
Sylvie SANCHEZ	Référente académique (XI ^e , XII ^e , XIX ^e et XX ^e)
Marcel TRAN	Référent académique (V ^e , VI ^e , VIII ^e , XVII ^e et XVIII ^e)

ACADÉMIE DE VERSAILLES

Daniel RIGOUT	Référent académique
Martine BERNARD	Référente académique (Val-d'Oise)
Philippe BRUNEAU	Référent académique (Essonne)
Emmanuel CAQUOT	Référent académique (Hauts-de-Seine)
François HABEGRE	Référent académique (Yvelines)

ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Michèle HUGEL (en intérim)	Référente académique - À <i>pourvoir</i>
Marie-Françoise ARRIGHI	Coordinatrice (Seine-et-Marne)



Si je suis bénévole à la fondation, c'est parce que je souhaite contribuer fortement à la relance de l'ascenseur social, permettre à des jeunes de participer à des activités ou de découvrir des lieux ou institutions auxquels ils n'auraient pas forcément accès et c'est aussi leur donner un peu de mon temps.

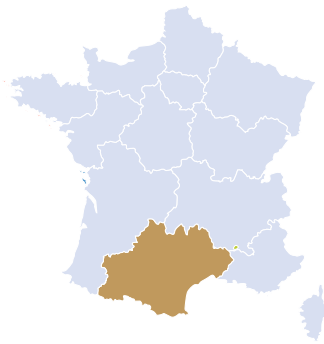
En tant que référente, j'ai l'immense bonheur de voir tous les filleuls de mon académie grandir, s'épanouir, accéder aux formations qu'ils visent et dépasser leurs limites, encadrés par leurs marraines et parrains.

En tant que décorée de la Nation, il me semble tout à fait normal de donner de mon énergie, de mes connaissances, de mon réseau à ces jeunes qui demain serviront à leur tour la Nation.

Devenir bénévole à la fondation, que ce soit comme marraine ou parrain, coordinateur ou référent, c'est entrer dans une grande famille engagée.

Et puis, le bénévolat, c'est gagnant-gagnant, mon engagement à la fondation m'apporte tant !

Martine Bernard
Référente académique bénévole (Versailles)
Chevalier de l'ordre national du Mérite

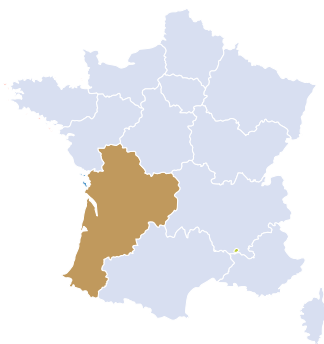


ACADÉMIE DE MONTPELLIER

Danielle GOLINELLI	Référente académique
Claire BOTELLA	Coordinatrice (Aude)

ACADÉMIE DE TOULOUSE

Simone de MALLMANN	Référente académique
Claudine ADAM	Coordinatrice (Hautes-Pyrénées)
Daniel MAITREHENRI	Coordinateur (Haute-Garonne)
Annie PENNARUN	Coordinatrice (Haute-Garonne)



ACADÉMIE DE BORDEAUX

Martine LEFEBVRE HOUSSIN	Référente académique
Robert-Paul BARRÈRE	Coordinateur (Pyrénées-Atlantiques)
Philippe LAVIALLE	Coordinateur (Gironde)
Aymeric LÉONARD	Coordinateur (Landes)
Guy PUSTELNIK	Coordinateur (Dordogne)

ACADÉMIE DE POITIERS

Marie-Madeleine ALLIOT	Référente académique
Christophe CHEVALIER	Coordinateur (Charente)
Michel FUZEAU	Coordinateur (Vienne)
Annie LE NOUËN	Coordinatrice (Charente-Maritime)
Maryvonne MARTIN	Coordinatrice (Deux-Sèvres)

ACADÉMIE DE LIMOGES

Martine LEFEBVRE HOUSSIN	Référente académique
Éliane PASCAREL	Coordinatrice (Corrèze)



La coordination me donne une vue panoramique des parrainages sur mon territoire : cette proximité me place au sein d'un réseau relationnel au service de la fondation et de notre référente académique.

Contacts réguliers avec les proviseurs pour identifier les jeunes lycéens méritants, rencontres suivies avec les associations de décorés pour identifier qui pourrait parrainer demain, animation et accompagnement local des parrains et marraines pour encourager leur engagement et répondre à quelques interrogations, liens avec la société civile proche pour faire connaître la fondation : telles sont mes responsabilités qui font de moi un coordinateur départemental heureux !

Robert-Paul Barrère
Coordinateur départemental bénévole (Pyrénées Atlantiques) - Académie de Bordeaux
Chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite



Personnellement, je considère qu'être référente académique de la fondation c'est :

- se mobiliser pour l'avenir des jeunes,
- participer à une formidable chaîne de solidarité,
- comprendre les jeunes et les aider à surmonter leurs difficultés.

C'est en définitive un engagement juste, solidaire et enrichissant.

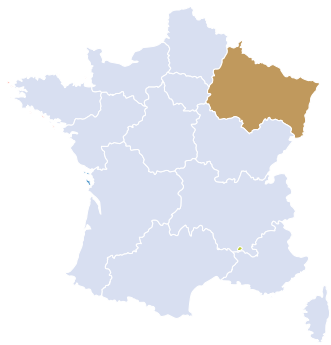
Marie-Madeleine Alliot
Référente académique bénévole (Poitiers)
Chevalier de la Légion d'honneur



C'est un réel plaisir pour moi de pouvoir apporter mon soutien à la mise en place de parrainages pour des jeunes élèves boursiers méritants, grâce à une relation de proximité indispensable avec les parrains, marraines et les chefs d'établissement de mon secteur.

Eliane Pascarel
Coordinatrice départemental bénévole (Corrèze) - Académie de Limoges
Chevalier de la Légion d'honneur





ACADÉMIE DE NANCY - METZ

Danielle PORTAL
Laurent THURNHERR

Référente académique
Coordinateur (Moselle)

ACADÉMIE DE STRASBOURG

Monique GUERRIER
Ginette KIRCHMEYER
Greta KOMUR-THILLOY
Bernard ROTH

Référente académique
Coordinatrice (Haut-Rhin)
Coordinatrice (Bas-Rhin)
Coordinateur (Bas-Rhin)

ACADÉMIE DE REIMS

Elisabeth MONLIBERT
Jean-Louis BRULEY
Claire ROGÉ

Référente académique
Coordinateur (Aube)
Coordinatrice (Marne)



ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND

Guy LAVOCAT

Référent académique

ACADÉMIE DE GRENOBLE

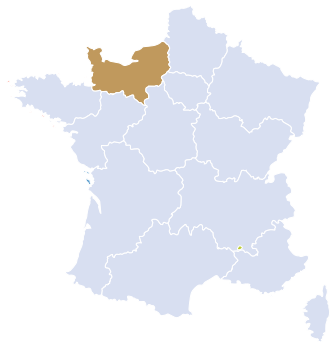
Monique GUERRIER
Daniel DONZEL
Pascaline TARDIVON

Référente académique
Coordinateur (Haute-Savoie)
Coordinatrice (Drôme)

ACADÉMIE DE LYON

Jean-Claude BOULU
Chantal ANDRAUD
Jacques BRUNOT
Bernard CAUBERE

Référent académique
Coordinatrice (Rhône)
Coordinateur (Ain)
Coordinateur (Loire)



ACADÉMIE DE NORMANDIE

Eric FONTANEL
Marcel GUILLOT
Eric MALLET

Référent académique
Coordinateur (Calvados)
Coordinateur (Seine-maritime)



ACADÉMIE DE NANTES

Bernard GIUMELLI
Luc FOUCHÉ
Bruno MISSET

Référent académique
Coordinateur (Maine et Loir)
Coordinateur (Loire Atlantique)



J'étais parrain pour la fondation depuis 10 ans, lorsque l'on m'a proposé de devenir référent pour l'académie de Normandie. Ce que j'ai alors accepté avec enthousiasme car j'adhère totalement aux idéaux d'égalité, de fraternité et de laïcité portés par la

Fondation Un Avenir Ensemble.

J'ai aussitôt voulu connaître tous les parrains et marraines de Normandie, dont je ne connaissais que quelques-uns, car nous sortions alors des années Covid, ce qui avait restreint les opportunités de rencontre.

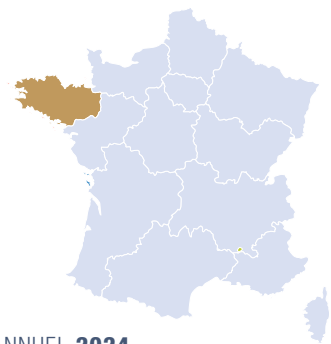
Depuis, beaucoup sont devenus des amis et, malgré une croissance importante du nombre de parrainages depuis deux ans, je m'efforce de rester en contact régulier avec tous, et de connaître au moins un peu tous les filleuls, tous très attachants. J'en ai d'ailleurs à nouveau deux « à moi ».

Ce travail de bénévole était nouveau pour moi et m'a donné quelque souci.

Venant du monde de l'entreprise, le temps nécessaire pour monter des dossiers qui me paraissaient simples m'a surpris. Il est un peu usant d'attendre et de relancer, quand des proviseurs vous promettent de vous proposer un élève dans les trois jours et ne vous donnent pas de nouvelles pendant trois mois, immédiatement repris qu'ils sont par l'énormité et la complexité de leurs tâches quotidiennes.

Mais j'ai appris l'humilité et la patience et, à la fin, quelle récompense que de voir, le jour de la signature de la convention, l'émotion du nouveau binôme, et la fierté des parents !

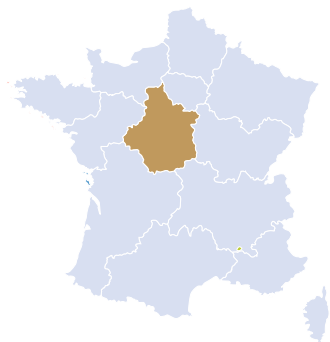
Eric Fontanel
Référent académique bénévole (Normandie)
Chevalier de la Légion d'honneur



ACADÉMIE DE RENNES

Caroline LOMBARDI-BERNELLE
Solange DELOUSTAL
Gérard LE BIHAN
Gisèle PAYS
Guy SINEL

Référente académique
Coordinatrice (Ille-et-Vilaine)
Coordinateur (Côtes-d'Armor)
Coordinatrice (Finistère)
Coordinateur (Morbihan)



ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS

Gilles VAURY
Marieke Maryse AUCANTE
Emmanuel BARCLAIS
Jean-Jacques GASSET
Jean-Loup GUILLAUME
Myriam HENRION CHAMPEAU
Michel RAPOPORT

Référent académique
Coordinatrice (Loir-et-Cher)
Coordinateur (Cher)
Coordinateur (Indre)
Coordinateur (Loiret)
Coordinatrice (Eure-et-Loir)
Coordinateur (Indre-et-Loire)



Le coordinateur est le relai local auprès des lycées et partenaires de l'éducation nationale pour promouvoir les actions menées par la fondation et les amener à partager la notion de mérite dans le cadre de l'identification d'élèves ayant potentiellement l'accès au dispositif

de parrainage mis en place par la fondation.

Tout aussi essentiel, être le contact de la fondation auprès des sections et associations de décorés de la Nation afin de leur présenter le dispositif de parrainage et les inciter à se mobiliser auprès de ces élèves pour leur communiquer les codes et l'ouverture nécessaires à leur réussite. Et enfin, être toujours au plus près des binômes en leur apportant écoute, conseils, soutien et informations sur les actions ciblées à mener.

Tout cela est passionnant, assez exaltant et chaque cérémonie de signatures de convention est un moment intense en émotion. L'aboutissement de tout ce travail de recherche, d'information, de relation, de motivation pour en arriver à la formation d'un binôme efficace pour la réussite de cet élève méritant.

Jean-Loup Guillaume
Coordinateur départemental bénévole (Loiret) - Académie d'Orléans-Tours
Officier de l'ordre national du Mérite





ACTIONS ET RÉSULTATS



LES CHIFFRES CLÉS

De janvier à août 2024

Parrainage

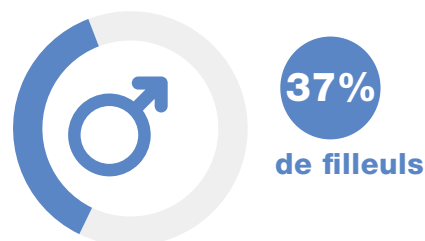
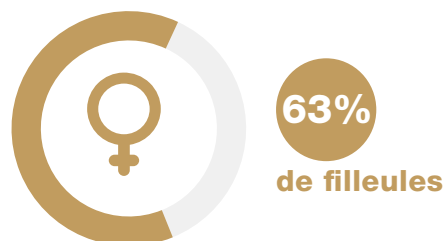
 **1 152**
Filleuls soutenus
par la fondation

1 078 
Parrains/marraines engagés
dans un parrainage

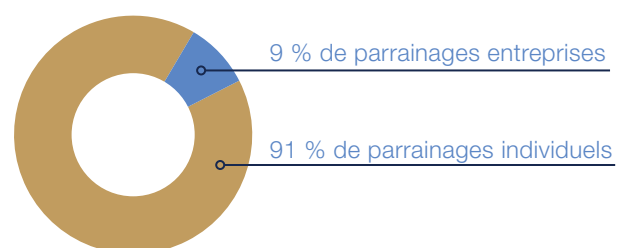
127 
Nouveaux parrains

8 
Nouveaux parrainages
entreprise

99 % 
Des filleuls qui démarrent
un accompagnement sont
boursiers



Répartition des parrainages



 **61 %**
Des filleuls entre dans la vie
professionnelle avec une
formation BAC + 5

Réseau

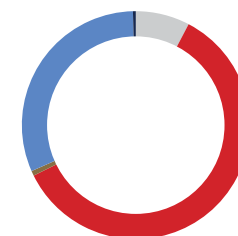
 **77**
Référénts académiques
et coordinateurs
départementaux bénévoles

785 
Lycées partenaires
(ACTIFS + INACTIFS) depuis la création
en 2006

190 
Lycées partenaires
(ACTIFS)

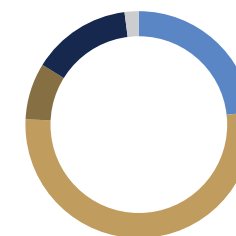
17 
Entreprises engagées en
mécénat de parrainage

Décorations des parrains-marraines



- Légion d'honneur: **60.2 %**
- Ordre national du Mérite : **31.3 %**
- Parrainages entreprises (mécénat) : **7.7 %**
- Médaille militaire : **0.7 %**
- Parrains individuels non décorés : **0.4 %**

Parcours des filleuls au 31/08/2024



- Filleuls en enseignement supérieur : **52 %**
- Filleuls en second cycle : **23 %**
- Filleuls en recherche 1^{er} emploi : **14 %**
- Filleuls entrant en vie active : **8 %**
- Abandons : **2 %**

Ressources



 **1656**
Donateurs particuliers

 **22**
Entreprises mécènes

À MARQUER D'UNE PIERRE BLANCHE



13.01.24

RÉUNION ACADÉMIQUE DE VERSAILLES

Une journée mémorable pour les 110 participants à cette rencontre académique, entre marraines, parrains, filleuls et partenaires de l'académie de Versailles, à l'École des Mines de Paris - PSL, le 13 janvier 2024.

Monsieur Vincent Laflèche, directeur général des Mines Paris a accueilli l'ensemble des participants. Il a rappelé que l'école des Mines de Paris est l'une des plus anciennes grandes écoles d'ingénieurs puisqu'elle célébrait ses 240 ans.

La venue du grand chancelier de la Légion d'honneur, le général d'armée François Lecointre, président de la fondation a permis de remercier l'engagement des décorés. Il en a profité pour s'adresser aux filleuls,

en insistant sur les enjeux que représentent ce parrainage et particulièrement les moyens mis en œuvre par la fondation. La journée s'est poursuivie par 4 ateliers d'échanges sur les perceptions du parrainage.

L'après-midi a été consacré à la découverte de l'école :

- **la bibliothèque**, un véritable bijou architectural et ses précieux ouvrages remontant aux origines de l'école,
- **le musée de l'école** et sa collection unique au monde de minéraux venant de tous les continents,
- **le Fablab**, laboratoire d'expérimentation à la disposition des élèves,
- **les échanges avec des élèves ingénieurs** de l'école en amphi.

04.05.24

100^e SIGNATURE DE PARRAINAGE AVEC LE LYCEE HENRI IV DE PARIS

Le 4 mai 2024 a eu lieu la **100^e signature de convention* de parrainage** en partenariat avec le **lycée Henri IV** lors d'une cérémonie en présence de madame la proviseur, Stéphanie Motta Garcia, du proviseur-adjoint second cycle, Raphaël Spira, et de Marcel Tran, référent académique bénévole pour la fondation.

Ce fut l'occasion pour cinq nouveaux filleuls en classe de seconde, de rencontrer leurs parrains et marraines respectifs :

- Jérôme Fougères de Lavergnolle, président des cristalleries de Saint Louis, décoré de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite, est devenu le parrain de Salma El Fezzazi,
- Françoise Harel-Bellan, directrice de recherche, cheffe du service de biologie et génomique moléculaire au CNRS, et décorée de la Légion d'honneur, est devenue la marraine d'Issa Traoré,
- Valérie Frantz, avocate au sein du cabinet Herald (anciennement Granrut), et décorée de l'ordre national du Mérite, est devenue la marraine de Lucie Hu,

- Francis Chauveau, directeur général adjoint en charge des affaires industrielles chez Hermès, et décoré de la Légion d'honneur, est devenu le parrain de Ritage El Eman,
 - Claire Sarmadi Lemesle, présidente de la Commission des Métiers d'Art au sein de la société des Meilleurs Ouvriers de France, et décorée de la Légion d'honneur, est devenue la marraine de Mina Diarra.
- Un grand merci aux équipes du lycée Henri IV pour leur soutien et leur engagement auprès de la Fondation Un Avenir Ensemble et bravo à Marcel Tran pour l'organisation de cette 100^e signature !



*Une convention de parrainage est l'acte officiel par lequel est signé le début d'un parrainage entre un filleul et sa marraine ou parrain.

17.05.24



RENCONTRE DES MARRAINES ET DES PARRAINS DE L'ACADÉMIE DE NORMANDIE

Une quinzaine de marraines et de parrains de l'académie de Normandie se sont retrouvés lors d'une rencontre à Luc-sur-Mer, le 17 mai 2024.

Cette journée a permis que chacun puisse se présenter, parler de son parcours professionnel et de son engagement sociétal ainsi que de sa relation avec leur filleul.

Toutes et tous étaient ravis d'avoir fait connaissance et d'avoir pu échanger au sein de leur propre académie.

Cette expérience enrichissante et conviviale sera renouvelée pour réunir prochainement tous les acteurs de l'académie de Normandie.

Du 13 au 24.07.24



SÉJOUR D'ÉTÉ : MAT'LES VACANCES, AU CŒUR DES MONTAGNES !

« En juillet 2024, j'ai eu la chance de participer au **séjour Mat'Les Vacances**, une colonie de vacances de 10 jours centrée sur les mathématiques.

C'était **une expérience inoubliable** ! Étant passionnée par les mathématiques, j'étais ravie d'y participer, et je n'ai absolument pas été déçue. Les activités étaient à la fois variées, ludiques et profondément enrichissantes. Les mathématiques étaient abordées sous un angle différent, à travers des jeux, des énigmes et des défis collectifs, ce qui rendait **l'apprentissage particulièrement motivant** ! Les animateurs étaient très sympathiques, à l'écoute et passionnés. Ils prenaient le temps de nous expliquer et de nous encourager. Il y avait une super ambiance avec les autres participants, nous venions de tous horizons mais nous partageons l'envie d'apprendre et de nous amuser.

En plus des activités liées aux mathématiques, chaque après-midi était l'occasion de vivre des aventures en plein air. Ces moments permettaient de renforcer l'esprit d'équipe et de se ressourcer. Le tout dans un cadre exceptionnel en Haute-Savoie : La Chapelle d'Abondance.

Je repars de cette colonie avec **des compétences nettement améliorées**, et de très bons souvenirs ! Si j'en avais l'occasion, je repartirais sans hésiter ! »



Meïssa Khelladi

Académie d'Amiens, accompagnée depuis 2023 par Martine Desplanque, sa marraine, enseignante, formatrice et chevalier de la Légion d'honneur



**PORTRAITS
CROISÉS
VIDÉO
SUR LE
PARRAINAGE**

NOUS AVONS SOUHAITÉ DONNER LA PAROLE AUX FILLEULS DE LA FONDATION ET À LEUR PARRAIN OU MARRAINE, AFIN DE REVENIR SUR LEUR RELATION DE PARRAINAGE.

SOUS FORME DE TÉMOIGNAGES CROISÉS, SOFIA ET LAURENCE, JORDAN ET JEAN-LOUP, SIRINE ET ELISABETH AINSI QU'YVAN ET ANNICK, REVIENNENT DONC SUR LEUR EXPÉRIENCE DE PARRAINAGE ET LEUR VÉCU. DES PAROLES QUI NOUS INSPIRENT AU QUOTIDIEN DANS LA RÉALISATION DE NOTRE MISSION.

PORTRAIT CROISÉ DE **SOFIG COPTI**, FILLEULE DE **LAURENCE BANCEL-CHARENSOL**, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, MARRAINE DE SOFIA.



J'ai une confiance inébranlable sur la capacité qu'a Sofia à trouver sa place.
 Laurence

La fondation m'a donnée confiance en moi et m'a aussi fait réaliser mon potentiel.
 Sofia

PORTRAIT CROISÉ DE **JORDAN MESSMER**, FILLEUL DE **JEAN-LOUP GUILLAUME**, OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE, PARRAIN DE JORDAN.

Jean-Loup, c'est quelqu'un qui m'a beaucoup aidé et auquel je me suis beaucoup attaché. Par-dessus tout, il m'a apporté de la confiance en moi et mes projets.
 Jordan

Ce que je souhaite lui apporter, ce sont les codes et les valeurs qui lui seront extrêmement importants lorsqu'il rejoindra le milieu professionnel
 Jean-Loup



PORTRAIT CROISÉ DE **SIRINE KRAILA**, FILLEULE D'**ÉLISABETH CHANIAUD**, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, MARRAINE DE SIRINE.



Ce parrainage m'apporte plus de confiance en moi et de certitude notamment quant à mon choix d'orientation, je considère Elisabeth comme quelqu'un de très importante dans ma vie.
 Sirine

Je suis très bénéficiaire de ce binôme marraine-filleule, Sirine m'apporte une nouvelle culture, une nouvelle ouverture, de nouvelles connaissances.
 Élisabeth

PORTRAIT CROISÉ D'**YVAN MARTIROSYAN**, FILLEUL D'**ANNICK MACRON**, CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE, MARRAINE D'YVAN.

Annick Macron est devenue quelqu'un d'important pour moi, qui est une personne bienveillante et qui porte une attention très sérieuse concernant mes études.
 Yvan

J'ai accepté cette mission car j'ai trouvé qu'il était de mon devoir de citoyenne de rendre ce que la République française m'avait donnée, car moi j'ai complètement bénéficié de l'ascenseur social.
 Annick



RETROUVEZ TOUTES NOS VIDÉOS SUR NOTRE CHAINE YOUTUBE





L'ESSENTIEL DES COMPTES 2024

LE MOT DU TRÉSORIER



Comme l’a présenté dans son éditorial le général d’armée François Lecointre, président de la Fondation Un Avenir Ensemble, les membres du conseil d’administration ont décidé de synchroniser l’exercice de la fondation sur celui de l’année scolaire et universitaire.

C’est pourquoi ce rapport annuel couvre seulement la période du 1er janvier au 31 août 2024.

En conséquence, l’exercice de la fondation ici présenté fait apparaître une perte d’exploitation car les dépenses

pour accompagner les filleuls sont principalement effectuées au premier semestre calendaire alors que les dons sont, pour beaucoup, reçus au dernier trimestre de l’année.

Cette perte a été compensée par une reprise de provision liée a une meilleure estimation de la provision pour engagement des dépenses auprès des filleuls de 463 817 €.

Les différentes actions menées par la Fondation Un Avenir Ensemble ont permis d’assurer le financement de ses programmes de réussite académique qui augmentent les chances de succès des élèves boursiers et méritants dans l’accomplissement de leurs études et projet social et professionnel.

Les aides financières accordées aux filleuls visent à être au plus près de leurs besoins, des actions au travers de la démarche OFIP (Orientation, Formation et Insertion Professionnelle) ou encore l’animation, le suivi et la coordination du millier de parrainages en cours.

Ces parrainages sont effectués par des décorés de la Nation bénévoles et des salariés d’entreprises mécènes.

Les parrains et marraines bénévoles permettent d’encourager et de développer l’ouverture socio-culturelle des filleuls (63% de jeunes filles et 37% de garçons) et de contribuer à valoriser la promesse républicaine d’une égalité des chances pour la jeunesse.

La Fondation Un Avenir Ensemble poursuit son objectif d’améliorer et étendre l’impact de ses actions afin d’augmenter le nombre de filleuls parrainés, tout comme travailler au déploiement de sa notoriété.

Jean-Pierre Letartre
Trésorier

COMPTE D’EMPLOI DES RESSOURCES

Emplois 2024 (€)

EMPLOIS PAR DESTINATION (EN €)		Exercice 2024
1 - MISSIONS SOCIALES		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	795 230	765 707
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	197 662	196 462
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT		84 897 83 697
TOTAL DES EMPLOIS		1 077 789 1 045 866
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		34 535
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE		117 310
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL		1 229 634 1 045 866

Ressources 2024 (€)

RESSOURCES PAR DESTINATION (EN €)		Exercice 2024
1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	391 614	391 614
- Legs, donations et assurances-vie	213 049	213 049
- Mécénats	114 662	114 662
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	28 323	12 179
Autres produits non AGP		97 939
TOTAL DES RESSOURCES		845 587 731 504
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		531 307
3 - UTILISATIONS DE FONDS DEDIÉS ANTÉRIEURS		
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		314 363
TOTAL		1 376 894 1 045 867

Compte d’emploi annuel des ressources établi selon le règlement n° 2018-06.

BILAN SIMPLIFIÉ ET COMPTE DE RÉSULTAT

Bilan simplifié

	2023	08.2024
ACTIF		
Immobilisation Incorporelles et Corporelles	273 373	374 319
Immobilisations financières	6 120	8 173
ACTIF NET IMMOBILISÉ	279 493	382 492
Placements et disponibilités	9 263 056	8 911 172
Autres Actifs	0	46 282
ACTIF CIRCULANT	9 263 057	8 958 054
TOTAL ACTIF	9 542 550	9 340 546
PASSIF		
Dotation non consommable	3 219 307	
Apport Actif net Association UAE	1 732 513	
Autres réserves	120 000	
Report à nouveau	2 317 202	
Résultat de l'exercice	147 258	
Subventions d'équipement (nettes)	-	
FONDS ASSOCIATIFS	7 536 280	-
Provision pour risques	896	
Provision pour charges (engagements filleuls à venir)	1 454 573	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 455 469	-
FONDS DÉDIÉS	192 821	75 511
DETTES ET AUTRES PASSIFS	155 976	111 008
TOTAL PASSIF	9 340 546	186 519

Compte de résultat

	2023	08.2024
Dons	856 587	391 614
Legs et autres libéralités non affectées	198 788	28 323
Mécénat : projets, actions de parrainage et soutiens financiers	226 473	-
Taxe d'Apprentissage	69 009	-
Reprise de dotations aux provisions pour risques et dépréciations	-	465 017
Autres produits	5 860	327 739
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 356 717	1 212 693
Autres achats et charges externes	649 260	549 329
Impôts, taxes et versements assimilés	21 780	27 717
Charges de personnel	512 261	372 008
Autres charges	222 289	-
ACHATS ET CHARGES D'EXPLOITATION	1 405 590	949 054
Dotations aux amortissements couverts par subventions d'équipement	-	-
Dotations aux amortissements des immobilisations Incorporelles	-	-
Dotations aux amortissements des immobilisations Corporelles	17 839	24 440
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	17 839	24 440
Dotations aux provisions pour dépréciations valeurs mobilières	-	-
Dotations aux provisions pour risques et dépréciations	-	-
Dotations aux provisions pour charges	135 079	169 604
DOTATIONS AUX PROVISIONS	135 079	169 604
CHARGES D'EXPLOITATION	1 558 508	1 143 098
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-201 791	69 595
Produits financiers	260 302	163 803
Charges financières	35 031	34 535
RÉSULTAT FINANCIER	225 270	129 268
Produits exceptionnels	-	397
Charges exceptionnelles	-	52 000
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-	-51 603
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		-
- Engagement à réaliser sur Subventions attribuées aux Fonds dédiés		-
TOTAL DES PRODUITS	1 617 019	1 376 893
TOTAL DES CHARGES	1 593 539	1 229 633
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	23 479	147 260

Les comptes sont certifiés chaque année par un commissaire aux comptes : EY

EXTRAITS DES ANNEXES AUX COMPTES

Règles et méthodes comptables

CADRE LÉGAL DE RÉFÉRENCE

Les comptes de l'exercice 2024 sont présentés conformément au règlement ANC 2014-03 relatif à l'écriture du plan comptable général, ainsi qu'au nouveau règlement comptable applicable aux fondations, associations, et autres entités non lucratives entré en vigueur au 1er janvier 2020 (Arrêté du 26 décembre 2018 portant homologation des règlements de l'Autorité des normes comptables, n° 2018-06 du 5 décembre 2018).

CADRE RÉGLEMENTAIRE APPLICABLE AU SECTEUR

En application de la loi n° 91-772 du 7 août 1991 et de l'arrêté du 30 juillet 1993, compte tenu du fait que la fondation fait appel à la générosité du public dans le cadre de campagnes menées à l'échelon national, la fondation a établi un compte d'emploi des ressources. Par ailleurs, en application des dispositions du règlement ANC 2018-06 la fondation est également tenue d'établir un compte d'emploi par origine et par destination.

DURÉE ET PÉRIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE

Du fait du changement d'année fiscale de la fondation en 2024, **la durée de l'exercice concerne la période du 1er janvier au 31 août 2024.**

RÈGLES APPLIQUABLES

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Par ailleurs, les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et indépendance des exercices.

CHANGEMENT DE MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT DE MÉTHODE DE PRÉSENTATION

Le nouveau règlement ANC n°2018-06 aligne les règles d'inscription à l'actif des biens issus de libéralités sur celles du plan comptable général. Les biens, dettes et provisions liées sont enregistrés au bilan dès la date d'acceptation ou d'entrée en jouissance de la libéralité. La contrepartie est en produits, sauf s'il existe une stipulation du testateur ou du donateur de renforcer les fonds propres de l'entité.

FONDS PROPRES

Les fonds propres sont les ressources appartenant ou affectées durablement à la fondation. Ils sont une propriété collective et non répartissable. Ces fonds constituent, du fait de leur caractère de propriété et de permanence, des ressources durables.

Au 31 août 2024, les fonds propres s'élèvent à 7 389 022 €, dont 3 219 307 € non consommables, et 4 169 715 € consommables.

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT

Valeur nette au 31/08/2024 = 0 €.

Les subventions d'équipement sont issues d'une partie de la taxe d'apprentissage perçue, et sont utilisées dans le cadre du financement du développement du réseau social de la fondation (Whaller), réseau social permettant de mettre en relation l'ensemble des acteurs (bénévoles, filleuls, salariés de la fondation).

Les subventions sont amorties en fin d'exercice au même rythme et sur la même durée que l'amortissement du bien qu'elles financent.



PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Solde en début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde en fin d'exercice
Sous-total provisions pour risques	896			896
Provisions filleuls en second cycle	39 900		27 100	12 800
Provisions filleuls en études supérieures	1 878 490		436 717	1 441 773
Sous-total provisions charges filleuls à venir	1 918 390		463 817	1 454 573
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 919 286		437 817	1 455 469

Ces provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation. Les provisions pour risques et charges comprennent les estimations :

- Des risques de défaillance (cautions données par la fondation à des tiers) ;
- Des dépenses à venir des filleuls entrés dans le dispositif de parrainage au 31/08/2024.

Les provisions pour risques sont constituées en vue d'une dette probable à l'égard d'un tiers dont l'échéance n'est pas déterminée (de même que le degré du risque).

Une provision pour risques d'un montant de 896 € a été constituée au 31 décembre 2023 sans variation pour 2024 afin de tenir compte des risques suivants :

- Défaillance des filleuls sur les prêts (LCL et BRED) sur lesquels la fondation a accordé sa caution ;
- Défaillance des filleuls sur les versements liés aux baux locatifs sur lesquels la fondation a accordé sa caution.

Les provisions pour charges sont réputées certaines mais le terme de la charge peut être lointain. A la signature de la convention de parrainage la fondation s'engage à accompagner le filleul jusqu'à son insertion professionnelle (sortie du parrainage). Dans le cadre de la tenue de comptes annuels, la fondation estime le montant des aides directes qui seront accordées à l'ensemble des filleuls entrés dans le dispositif de parrainage, sur l'ensemble du parcours menant à l'insertion professionnelle. Cette estimation fait l'objet de l'inscription au passif

du bilan d'une **provision pour engagements filleuls à venir.**

Le montant de provision est le nombre de filleuls au 31 août de l'année de clôture (dont recrutement de la promotion de l'année académique en cours) projeté sur 7 ans, multiplié sur l'ensemble du parcours par le coût annuel retenu (forfait pour le 2nd cycle, coût moyen pour les études post-bac).

La provision est réajustée chaque année pour tenir compte des effectifs de filleuls actifs au 31/08 de l'année, des mouvements d'insertion professionnelle, et de l'actualisation des coûts annuels. Depuis l'exercice 2019, une approche simplifiée du CMGP a été adoptée, ce dernier se calculant par la moyenne de la valeur des aides réelles, corrigées du coefficient relatif aux années (n-2), (n-1), et (n).





CE QUE PRÉSIDE LE GRAND CHANCELIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Le grand chancelier est le représentant de l'ordre de la Légion d'honneur. Il est choisi par le président de la République parmi les plus hauts dignitaires de l'ordre pour un mandat de six ans. Il préside les conseils des ordres nationaux et, assisté d'un secrétaire général, dirige la grande chancellerie dans chacune de ses activités. Le grand chancelier est un haut dignitaire de la République française. Il occupe le 17^{ème} rang dans l'ordre protocolaire.

Il est également chancelier de l'ordre national du Mérite.

Le général d'armée François Lecointre, chef d'état-major des armées de 2017 à 2021, dirige l'institution depuis février 2023.

Le grand maître est la plus haute autorité dans la Légion d'honneur. Cette fonction suprême revient de droit au chef de l'Etat.

LES ATTRIBUTIONS DU GRAND CHANCELIER

I - La gouvernance de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire, de l'ordre national du Mérite et de la Médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme

- Le grand chancelier préside les deux conseils des ordres, chambres de décision et de contrôle des décorations.
- Il reçoit de la part des ministres les propositions de nomination et de promotion.
- Il est l'interlocuteur du président de la République à qui il soumet les décisions des conseils.
- Il peut être entendu par le conseil des ministres quand les intérêts des ordres y sont évoqués.
- Il engage des procédures disciplinaires contre les décorés condamnés au pénal ou ayant commis un acte contraire à l'honneur.
- Il arbitre toutes les questions associées à la gestion des deux ordres et gère la Médaille militaire et la Médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme.

II - Le grand chancelier a la responsabilité des décorations françaises et veille à la cohérence du système français des décorations

- Il examine les modifications éventuelles d'attribution d'une décoration officielle.
- Il est consulté lors de la création d'une nouvelle distinction.
- Il accorde les autorisations de port des décorations étrangères.

III - L'autorité sur les maisons d'éducation de la Légion d'honneur

Le grand chancelier est responsable des deux établissements d'enseignement public de l'institution qui accueillent 1.000 élèves et étudiantes.

→ www.legiondhonneur.fr/fr/les-maisons-deducation-de-la-legion-dhonneur

IV - La direction du musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie

Le grand chancelier supervise l'activité et le rayonnement de ce musée unique au monde. Pour orchestrer cet ensemble original d'activités, le grand chancelier s'appuie sur une administration, la grande chancellerie, et un secrétaire général qui en dirige les services.

→ www.legiondhonneur.fr/fr/page/le-musee

V - La présidence de la Fondation Un Avenir Ensemble

Le grand chancelier délègue à un directeur général la direction de l'équipe de salariés de la fondation, dont les bureaux sont hébergés au sein de la grande chancellerie, et l'animation du réseau de bénévoles sur tout le territoire national.

Pour orchestrer cet ensemble original d'activités, le grand chancelier s'appuie sur une administration, la grande chancellerie, et un secrétaire général qui en dirige les services.

LA GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Assure trois activités de service public : l'administration des récompenses nationales, la direction des maisons d'éducation et du musée de la Légion d'honneur.

→ www.legiondhonneur.fr

Son organisation

La grande chancellerie est dirigée par un secrétaire général nommé par le président de la République et placé sous l'autorité du grand chancelier.

Les services administratifs regroupent près de 400 personnes, dont 110 professeurs, contractuels et fonctionnaires détachés principalement du ministère de la Justice pour la gestion des ordres et décorations et du ministère de l'Education nationale pour les maisons d'éducation. La variété des missions nécessite une grande diversité d'expertises dans les domaines juridiques, pédagogiques, éducatifs, culturels, patrimoniaux, administratifs et techniques.

Son patrimoine

La grande chancellerie exerce ses missions dans des bâtiments historiques, acquis à sa création. À ce patrimoine architectural s'ajoutent celui des collections de son musée et celui de ses archives, constituées par 220 ans d'activité. Cette richesse patrimoniale, qui doit être partagée et transmise, exige de l'institution un entretien permanent et un appel au mécénat.

Quelques chiffres

4 Décoration nationales administrées :

- la Légion d'honneur
- la Médaille militaire
- l'ordre national du Mérite
- la Médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme

9 000

dossiers de décorations examinés chaque année

1 000

élèves de la 6^{ème} au post-bac dans les maisons d'éducation

5 000

œuvres exposées au musée

2 millions de dossiers de décorés archivés

3 sites dont 2 classés monument historique

- l'hôtel de Salm (palais de la Légion d'honneur)
- la maison d'éducation de Saint-Denis (ancienne abbaye royale)

400

collaborateurs dont 110 professeurs



Exemples d'événements autour du parrainage



Éditeur de la publication :
© Fondation Un Avenir Ensemble

Directeur de la publication :
Antoine d'Arras

Pilotage, conception et rédaction :
Mathilde Ndiaye

Contributions rédactionnelles :
Antoine d'Arras | Laura Kosmenzoff | Mathilde Ndiaye |
Brigitte Renhas | Camille Ricour

Création graphique :
delphine-laurenchet.fr

Crédits photos :
Philippe Piedelièvre | One Heart Communication |
Antoine Bonfis | Juliette Denis | Freepick | AdobeStock |
Fondation Un Avenir Ensemble

Impression :
Photoplan-print.fr



F O N D A T I O N

UN AVENIR ensemble

Le mérite en partage

FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
DEPUIS 2009

FONDATION UN AVENIR ENSEMBLE

Grande chancellerie de la Légion d'honneur
1 rue de Solférino
75007 PARIS

01 40 62 84 32

contact@fondation-unavenirensemble.org

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



WWW.FONDATION-UNAVENIRENSEMBLE.ORG

Nos partenaires

